

# Le Compost



LANGUEDOC-ROUSSILLON

Faire son compost soi-même est un geste qui permet de protéger l'environnement par le recyclage des déchets.  
Le compost est aussi une excellente manière de fabriquer la matière organique indispensable au bon développement des plantes.

Classé hébergement écologique

## A quoi sert le compostage ?

- Le compost est un excellent amendement pour le sol.
- Il favorise la croissance des plantes, rosiers, arbres et arbustes.
- Sa composition permet d'améliorer la qualité du sol et d'apporter les éléments nutritifs dont les végétaux ont besoin pour se développer.

### Définition :

Compostage : transformation, dans des conditions contrôlées, de matières biodégradables en présence d'eau et d'oxygène par le biais de micro-organismes. Le produit obtenu est un amendement organique comparable à l'humus, très utile en agriculture et en jardinage.

Source : guide de l'Ademe

«Agir au quotidien, c'est agir pour l'environnement, le compostage domestique»

Pour en savoir plus : <http://www.ademe.fr/particuliers/fiches/pdf/compost.pdf>

Accueil Paysan Languedoc-Roussillon est soutenu par l'Union Européenne et le Conseil Régional Languedoc-Roussillon



# Quand utiliser le compost ?

- Le compost doit avoir un aspect homogène, une couleur sombre et une agréable odeur de tourbe ou de terre.
- Il est friable et de texture relativement fine.
- Il s'utilise lorsque la plante en a le plus besoin, notamment lors de la reprise de la végétation.
- Au printemps en général, mais aussi tout au long de l'année pour les plantes d'intérieur.



LE TAS



LE FUT



Source : Jean-Jacques Raynal

LE SILO



LE SILO

## Informations pratiques :

Si vous souhaitez fabriquer un silo identique à celui utilisé par Terres Vivantes, rendez vous sur leur site internet à l'adresse suivante :

<http://www.terrevivante.org/543-construire-un-silo-a-compost.htm>

# Comment fabriquer un compost ?

Activateur de compost, à quoi sert-il ?

En stimulant l'action des bactéries et de la flore microbienne présentes dans le compost, vous accélérez le processus de compostage. Il s'agit d'une formule 100% naturelle et utilisable en agriculture biologique qui améliore la décomposition des déchets. C'est la garantie d'un compost de meilleure qualité et utilisable plus rapidement.

Comment composter les déchets végétaux ?

Il existe 2 manières de fabriquer son propre compost, en tas et en bac.

- En bac : Il existe aujourd'hui dans le commerce un large choix de composteurs, en bois ou en plastique, parfaitement adaptés à la transformation des végétaux en compost.

- En tas : le tas présente plusieurs avantages, notamment celui de ne pas être limité dans l'espace.

Il est néanmoins exposé aux intempéries ainsi qu'aux oiseaux et autres animaux qui peuvent donc venir se nourrir de vos déchets.

Quels déchets mettre dans le composteur ?

Tous les déchets végétaux de votre maison ou de votre jardin peuvent être ajoutés à votre tas de compost ou à votre composteur.

Nous retrouvons dans les déchets organiques autorisés :

- Épluchures de fruits et légumes
- Marc de café ainsi que le filtre en papier, sachets de thé, d'infusion et tisane
- Coquilles d'œufs, concassées pour faciliter leur décomposition
- Fleurs fanées
- Pain et déchets à base de pâtes.
- Déchets verts du jardin : feuilles, tonte, mauvaises herbes, fleurs, etc...
- Certains déchets domestiques comme les mouchoirs en papier et les cendres.

Certains déchets sont-ils à éviter ?

Oui, il faut éviter de jeter au compost certaines mauvaises herbes, surtout celles porteuses de graines car elles peuvent favoriser leur prolifération.

N'utilisez pas non plus les déchets ayant subi un traitement chimique comme les désherbants, pesticides, fongicides et autres produits néfastes pour l'environnement.

Enfin, vous ne mettez pas dans votre composteur:

- Plantes malades
- Viande, notamment les os
- Poisson, notamment les arêtes
- Huîtres, moules
- Produits laitiers
- Pelures d'orange, de citron ou de pamplemousse

Quel composteur choisir ?

Au niveau des matériaux :

Qu'il soit en plastique ou en bois, les deux vous permettront d'obtenir le même résultat. Le composteur en bois a l'avantage d'être plus écologique.

Pour plus d'information :

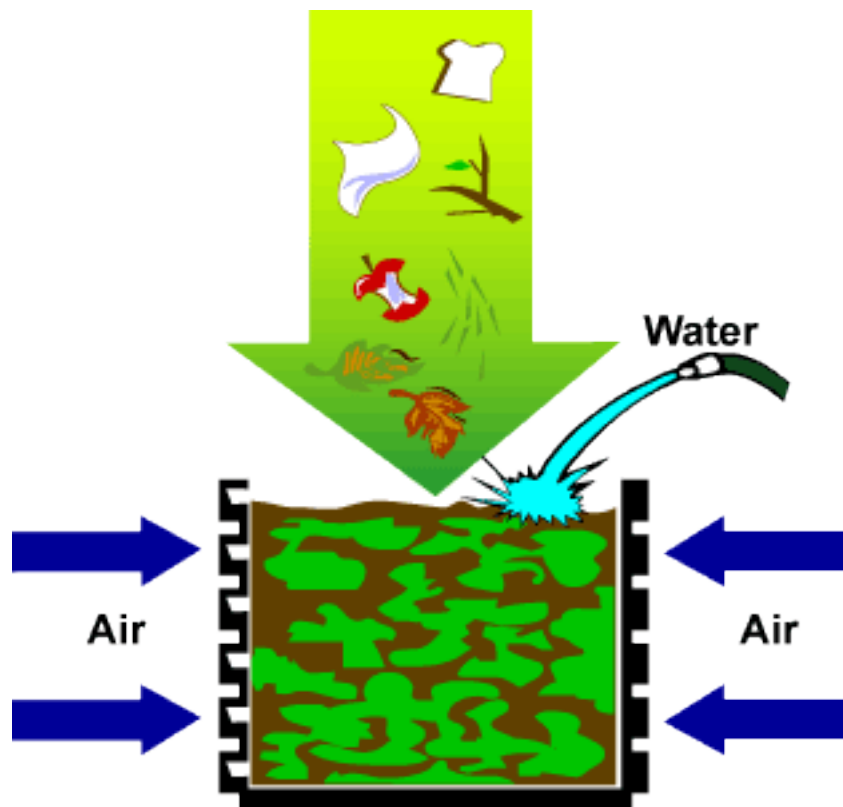
- Cf. Site «compostage.info». Site internet de vulgarisation expliquant les principes de base et les différentes techniques de compostage : tas, silo, fût et lombricompostage.

<http://www.compostage.info/index.php>

## Comment en parler avec vos accueillis ?

Cette démarche d'utilisation des déchets peut très facilement se valoriser auprès du public accueilli, tout simplement en les faisant participer !

Expliquer pourquoi vous souhaitez que vos accueillis participent au tri des déchets, en général, et plus particulièrement au tri des déchets organiques. Montrez leur à quoi cela sert dans une démarche de compostage, utilisation pour fertiliser les sols.



N'hésitez pas à nous contacter :  
Accueil Paysan Languedoc-Roussillon  
10 allée des marronniers  
11 300 Limoux  
Tel : 04 68 31 01 14  
[languedoc-roussillon@accueil-paysan.com](mailto:languedoc-roussillon@accueil-paysan.com)